

# Règlement d'ordre intérieur (ROI) – Parents

## Saison 2024 - 2025

Afin de garantir le bon fonctionnement de la saison au sein de la formation des jeunes, en cas d'accident ou en période de doutes, ce document vous servira de point de repère.

Ce règlement DOIT être connu de tous les parents & joueurs.

Il s'agit d'un Contrat Moral et formel important par le biais duquel TOUS s'engagent à respecter les directives du club.

Ce règlement est implicitement considéré comme accepté lors du paiement de la cotisation.

Bonne saison à toutes et tous !

### Être parents de jeunes, c'est tenter de ...

- ✓ Ne pas téléguider mon enfant ;
- ✓ Savoir que mon enfant n'est pas un adulte miniature et l'accepter ;
- ✓ Laisser au formateur son rôle et garder le mien. Le formateur est la seule personne « référente » sur le terrain ;
- ✓ Laisser grandir mon enfant à son rythme. Ne pas le comparer sans cesse aux autres ;
- ✓ Avoir un comportement fair-play, digne et sportif avant, pendant et après les matchs envers chaque acteur du football ;
- ✓ Ne pas mettre la pression AVANT un match / un entraînement ;
- ✓ Ne pas refaire le match / l'entraînement APRÈS

### Informations pratiques

- ✓ À partir de la catégorie U10, l'accès aux vestiaires est interdit à toute personne étrangère au Club ainsi qu'aux parents. Seul le formateur et le délégué y ont accès, en plus des joueurs ;
- ✓ Le Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ;
- ✓ À partir de la catégorie U7, un document d'identité est OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre part à un match. Sans ce document, le joueur pourrait se voir refuser l'accès au match ;



# Règlement d'ordre intérieur (ROI) – Parents

## Saison 2024 - 2025

### Ponctualité

- ✓ Lors des rencontres, votre enfant doit être présent dans le vestiaire à l'heure indiquée par son formateur ;
- ✓ En cas d'absence du joueur à l'entraînement ou au match, il convient d'en avertir le formateur au minimum 48h à l'avanc (sauf cas de force majeure) ;
- ✓ Chaque enfant doit être présent 10 minutes avant le début de la séance d'entraînement et respecter le lieu de rendez-vous donné par son formateur ;
- ✓ Pour leur sécurité, nous vous demandons de récupérer vos enfants au plus tard 20 minutes après la fin de l'entraînement ou du match.

### Hygiène

- ✓ Pour les entraînements, la tenue de foot peut être portée lors de l'arrivée au Club ;
- ✓ Pour les matchs, à partir des U8, l'enfant se change dans le vestiaire, avec son équipe, avant ET après la rencontre ;
- ✓ La douche est conseillée après chaque entraînement ou Festifoot, elle est OBLIGATOIRE après chaque match, à partir des U10. L'utilisation de claquettes est recommandée.

### Communication

- ✓ La majorité des communications entre le staff, les parents et les joueurs se font via l'application SportEasy. SportEasy sera utilisé par les formateurs, le délégué, le Comité pour diverses tâches, statistiques, convocations, présences ;
- ✓ Vous retrouverez des informations concernant notre Club
  - ✓ Sur Facebook : « RC Villers-la-Ville Officiel » et « École des jeunes RC VILLERS LA VILLE »
  - ✓ Sur notre site internet : [www.rcvlv.be](http://www.rcvlv.be)
- ✓ Sur les réseaux sociaux, soyez conscient que les informations restent présentes de façon permanente auprès du grand public ;
- ✓ Aucune critique concernant le club ainsi que ses membres (responsables, formateurs, enfants, parents, ...) ne sera acceptée. Si vous rencontrez un problème, contactez un responsable qui vous aidera à le résoudre. Se référer à l'organigramme afin de contacter la bonne personne selon le domaine ;
- ✓ Ne pas oublier que toutes les publications impliquent l'image du Club, faites donc attention à ce que celles-ci soient toujours correctes (pas de mensonge,...) ;
- ✓ Prévenir le Club si votre enfant pass un test dans un autre Club.



# Règlement d'ordre intérieur (ROI) – Parents

## Saison 2024 - 2025

### Respect

- ✓ Traiter le matériel et les infrastructures toujours avec respect, à domicile comme à l'extérieur ;
- ✓ Il est INTERDIT aux parents de pénétrer dans les vestiaires (à partir des U10), sur le terrain ou dans la zone neutre (pendant les matchs).

### En cas de conflit ou de désaccord

- ✓ Ne jamais s'exprimer devant les enfants ;
- ✓ Ne jamais intervenir après un match ou durant un match, au moment où la tension est la plus forte, mais préférer un entretien calme et réfléchi durant la semaine ;
- ✓ S'adresser d'abord au délégué, ensuite au formateur et si le problème est plus important, se retourner vers le coordinateur des jeunes. C'est le dialogue qui nous permettra de trouver une solution ;
- ✓ Si le problème subsiste, se référer au Président des jeunes.

### Ne pas oublier que...

- ✓ Les dirigeants sont des bénévoles et donnent de leur temps à la vie du Club ;
- ✓ Les formateurs donnent de leur temps et de leurs compétences à la vie du Club ;
- ✓ Si vous désirez également faire partie de l'aventure, de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

### En cas de non respect

- ✓ En cas de mauvaise conduite au sein ou à l'extérieur du club, la cellule Sportive peut infliger une peine disciplinaire au(x) parent(s) incriminé(s) et ce après consultation de toutes les parties impliquées.
- ✓ Ces peines disciplinaires seront graduées comme suit :
  1. Avertissement
  2. Exclusion temporaire ou définitive du ou des parents
  3. Exclusion de l'enfant



# Règlement d'ordre intérieur (ROI) – Parents

## Saison 2024 - 2025

### Transferts - Accidents

- ✓ Un document, reprenant les différentes démarches à suivre, se trouve sur notre site internet via l'adresse <https://www.rcvlv.be/documents>

### Droit à l'image

- ✓ Le Club prend des photos et des vidéos de ses adhérents dans le cadre de la pratique sportive (entraînements, match et après-match, stages, tournois,...).
- ✓ Ces photos peuvent être utilisées dans le cadre d'une diffusion sur le site internet du club ainsi que la page Facebook du club.
- ✓ Tout adhérent sportif est susceptible d'être photographié dans le cadre de son club auquel il a librement adhéré, notamment pour les photos d'équipes qui sont une vitrine du club et des catégories représentées dans les divers championnats. Même si l'accord pour la prise de photographie peut être légitimement déduit de l'adhésion sportive, il n'en va pas moins que selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.
- ✓ Tout membre du club reconnaît avoir reçu un exemplaire du dit règlement d'ordre intérieur et donne donc son accord de faire l'usage des photos sur nos différents moyens de diffusion d'information tel que repris au début du chapitre. Il ne peut en aucun cas être établie d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne. Dans le cas des enfants mineurs, ici aussi, les parents de l'enfant ou de ses tuteurs légaux donnent également ce droit. Dans le cas où des personnes concernées souhaiteraient faire ôter des différents médias repris ci-dessus, une demande devra être formulée par tout moyen écrit ayant valeur de preuve, et celles-ci seront ôtées s'il s'agit de médias individuels voir floutées ou pixelisées s'il s'agit de médias collectifs. Pour les mineurs, la demande de retrait ou d'anonymisation sera effectuée par au moins un des deux parents.



# Règlement d'ordre intérieur (ROI) – Parents Saison 2024 - 2025

## Contacts utiles

### Responsable Administratif de la Formation des Jeunes

Olivier Verachtert

[olivier.verachtert@rcvlv.be](mailto:olivier.verachtert@rcvlv.be)

GSM : +32 (0)495 31 62 98

### Coordinateurs(trices) Sportifs

Jeu 2c2 : Mariska Reyter : [mariska.reyter@rcvlv.be](mailto:mariska.reyter@rcvlv.be)

Jeu 5c5 : Mariska Reyter : [mariska.reyter@rcvlv.be](mailto:mariska.reyter@rcvlv.be)

Jeu 8c8 : Ludo Dhuyvetter : [ludovic.dhuyvetter@rcvlv.be](mailto:ludovic.dhuyvetter@rcvlv.be)

Jeu 11c11 : Jean Bellette : [jean.bellette@rcvlv.be](mailto:jean.bellette@rcvlv.be)

✓ Retrouvez vos principaux contacts sur notre site internet [www.rcvlv.be](http://www.rcvlv.be)

# #OneTeam#OneSpirit

